



Réunion des directeurs en Midi-Pyrénées Réforme et Pluridisciplinarité

Les directeurs de la région Midi-Pyrénées se sont réunis le 13 février à Muret. La sortie récente des décrets et la présence de Martial Brun ont orienté l'essentiel des échanges vers un commentaire des nouveaux textes.

Un temps a, cependant, été réservé au thème de la formation des acteurs. Une licence professionnelle des métiers de la Santé au travail a, en effet, été développée en Midi-Pyrénées. La mise en place de cette licence se voulait une réponse aux enjeux de la pluridisciplinarité. Des infirmiers et des techniciens sont formés au niveau bac+3, sur la base d'un enseignement commun visant à une acculturation réciproque.

Cette particularité avait été valorisée par une inscription dans le Plan Santé-Travail.

Cependant, compte tenu du déséquilibre entre le nombre d'infirmières et de techniciens qui s'inscrivent à cette formation, et à la lumière du nouveau cadre juridique qui précise le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire, la formule doit continuer à s'adapter. Pour ce faire, elle bénéficie de la réflexion d'un comité de perfectionnement qui se réunit chaque année.

L'expérience de ces dernières années interroge sur la pertinence de modules de formation communs, pour des métiers que les définitions réglementaires risquent d'éloigner en termes de compétences requises.

A suivre...

Echanges de pratiques des SSTI Prochains Ateliers du Cisme, le 25 mai à Toulouse

Les premiers Ateliers du Cisme ont eu lieu en février à Valence et ont connu un vif succès. L'objet de ces rencontres est de partager des pratiques de terrain.

La synthèse et les supports de présentation de cette première édition sont à retrouver sur le site du Cisme dans la partie "adhérents". En page d'accueil, cliquez sur le lien qui vous permet d'accéder aux Informations Mensuelles de février, puis sur celui pointant sur les supports et synthèses des Ateliers. (Une refonte du site est en cours ; elle devrait aboutir avant l'été. Les chemins d'accès seront plus évidents et surtout un moteur de recherche sera à votre disposition).

Comme nous vous l'avons déjà annoncé, les prochains Ateliers du Cisme auront lieu le vendredi 25 mai à Toulouse.

C'est donc la grande région Sud-Ouest qui accueillera ces Ateliers à la Cité de l'Espace.

Cette rencontre permettra d'échanger sur l'utilisation des systèmes d'information, le fonctionnement des instances du Service et sur la communication à mettre en œuvre dans le nouveau contexte créé par les décrets de janvier 2012.

Pour la réussite de cette manifestation, le nombre de participants est limité à 100 personnes. Dans le cas d'un trop grand nombre d'inscriptions, priorité sera donnée aux Services de la région Sud-Ouest et une limitation d'inscrits par Service pourra être effectuée. Il est rappelé que ces journées sont ouvertes à tous personnels des SSTI, à l'initiative des directions.

Les Ateliers se poursuivent avec les mêmes objectifs : de courtes présentations donnant lieu à des échanges entre participants, permettant de se poser et de poser des questions sur les sujets d'actualité traités, et de rentrer dans son Service avec des pistes de progrès.



La synthèse et les supports de présentation des Ateliers de Valence sont à retrouver sur le site du Cisme dans la partie "adhérents".

Le cannabis et l'entreprise

Que dit la loi sur le cannabis ? Existe-t-il un cadre légal permettant le dépitage de stupéfiants au travail ? L'employeur peut-il fouiller les vestiaires des salariés ?

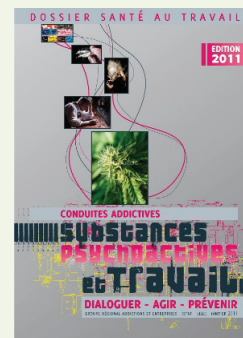


Le médecin du travail est-il tenu au secret médical en cas de test positif au cannabis ? Quels sont les pouvoirs de sanction de l'employeur ? Quelle est la responsabilité du salarié consommateur envers ses collègues ? Comment aider ce salarié ?

Toutes ces questions, et bien d'autres, sont traitées sous forme de réponses concrètes qui aideront l'employeur à résoudre dans son entreprise les problèmes liés à la consommation de cannabis.

Conduites addictives, substances psychoactives et travail

À travers la loi du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail, l'une des nouvelles missions confiées



aux Services de santé au travail est la prévention de la consommation d'alcool et de drogue sur le lieu de travail. Dans cette perspective, la nouvelle édition de la brochure "Conduites addictives, substances psychoactives et travail" s'attache à répertorier, de façon détaillée, les rôles et responsabilités de l'employeur, des salariés, du médecin et de l'Équipe Santé-travail, tout en rappelant des informations générales et les outils à disposition pour développer des démarches de prévention collective.

Cet ouvrage, très complet, constitue un élément indispensable à tous les acteurs de la Santé au travail.

Editeur Docis
www.editions-docis.com